

PUBLIC



Toute personne chargée de piloter ou de contribuer à une démarche de prévention des risques psychosociaux : préventeur, fonction RH, membres CSE, encadrement, relais terrain...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



2 jours

FORMAT



INTRA : Présentiel

INTER : Présentiel

DATE INTER 2025



- 12 au 13 mars

TARIFS



INTRA :

Nous consulter

INTER :

1 420€ HT par participant -
déjeuner inclus

CONTACT



04 37 48 81 31

contact@faral.net

www.faral.net

OBJECTIFS

Être capable de piloter ou de contribuer activement à une démarche de prévention des risques psychosociaux sur le terrain, et pour cela :

- Comprendre le mécanisme des RPS
- Mobiliser les acteurs internes à travers la compréhension des enjeux humains, économiques et juridiques
- Élaborer un programme de prévention
- Construire une feuille de route pour le déploiement d'une culture de prévention des RPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Études de cas
- Passation de test (attitudes d'écoute)
- Jeux de rôle
- Évaluation des acquis (questionnaire)

Les
+
de
FARAL

- Traduire un sujet complexe en idées clés accessibles via une approche logique de prévention
- Plusieurs points d'arrêt tout au long de la formation pour établir progressivement une feuille de route sur les modalités de mise en œuvre des outils et méthodes dans l'entreprise

LE PROGRAMME DE FORMATION

Notions incontournables sur les RPS

- La particularité des risques santé
- Le champ des RPS : stress, violence, harcèlement et discrimination
- La qualité de vie et des conditions de travail : évolution sémantique ou concept à part entière ?
- Les apports du cadre réglementaire

Convaincre ses interlocuteurs

- Comprendre les impacts sur la santé physique et mentale
- Améliorer la dynamique d'équipe
- Démontrer le potentiel de performance d'une telle démarche
- Construire un argumentaire autour des différents enjeux

Comprendre la relation tension / régulation en jeu dans les RPS

- Les RPS : une approche multi-causale
- Identifier les facteurs de risques
- Repérer les moyens de prévention existants

Envisager les différents leviers pour agir sur le sujet

- Définir le périmètre, les rôles et les missions du référent
- Structurer les étapes d'une démarche globale
- Construire les indicateurs d'alerte et analyser les remontées terrain
- Mobiliser les acteurs relais : encadrement, RH, médecin du travail, CSE

Traiter une situation de tension

- Savoir écouter et se positionner face à une personne en difficulté
- Recueillir des informations : conduire un entretien, analyser la situation de travail
- Gérer les situations individuelles et tirer des enseignements

Rendre opérationnelle la démarche de prévention

- Identifier les conditions de réussite de sa démarche : traduire ses ambitions de manière opérationnelle
- Positionner les rôles et contributions de chacun
- Jalonner les différentes étapes dans le temps : apporter une vision pour donner du sens

Mise en perspective

- Construction d'un plan d'actions
- Communication autour du rôle du référent
- 1ère action de sensibilisation
- Passation du test d'attitudes d'écoute